DÉPARTEMENT
DU TARN

COMMUNE
DE
VALDURENQUE
81090

Téléphone : 05 63 50 51 18
Fax. 05 63 50 74 64
email:mairiedevaldurenque@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 juillet 2022

TRAVAUX

Ecole

L'extension du groupe scolaire a commencé, les travaux suivent le planning. La maçonnerie est bien réalisée. Un acompte de la subvention DETR a été versé.

Maison 21 av Raucoules

Les travaux de réfections de peinture sont terminés. Les menuiseries sont à remplacer : suite à la présentation des devis réalisés, la société ALUVAL a été retenue. Une subvention sera demandée à la CACM.

Services administratifs

Les travaux pour la création d'un bureau du maire, d'une salle de réunion des adjoints et la réfection du secrétariat sont reportés en 2023. La demande de subvention DETR 2022 nous a été refusée pour crédits épuisés.

Convention PUP / CACM

Pour la réalisation des travaux d'assainissement sur le chemin du Réservoir, et suite au transfert de la compétence assainissement, la CACM nous demande de conventionner afin de déterminer la participation à charge de la mairie pour l'extension de réseau et la participation de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet pour le renforcement de réseau. 4 tampons seront posés et le 07 chemin du Réservoir sera lui aussi mis aux normes.

Chemin du Réservoir

Le devis de la société CEGELEC pour enterrer les réseaux est accepté.

URBANISME

Suite à l'enquête publique réalisée du 16 au 31 mai, il faut approuver cette modification par une délibération portant approbation de la modification N°1 du PLU, puis une publication sur un journal d'annonces légales.

Suite à la demande du CU 08130722 C0012 pour le 02 Rue de Cantalause, le conseil municipal vote une préemption partielle sur les parcelles B511 et B681 et conserver l'emplacement réservé ER03 (Aménagement paysager Entrée de ville - largeur 6 mètres). La délibération sera envoyée au notaire.

Monsieur BATTUT lit la lettre envoyée au service instructeur urbanisme de Castres concernant la problématique de la circulation des routes communales de Valdurenque/Noailhac.

FINANCES

DM1
La Décision Modificative N°1 a été votée pour rectifier l'erreur de la reprise du résultat d'investissement sur le Budget principal.

Valeur cadastrale
La taxe foncière sur les propriétés non bâties est établie suivant leur valeur cadastrale. Une majoration de 0.40 €uros/M2 a été votée pour les terrains constructibles situés en zone urbaine ou à urbaniser.

AFFAIRES SCOLAIRES

Effectif
86 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre qui s'effectuera sous le couvert d'une nouvelle directrice et d'un nouvel instituteur pour des maternelles.

Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle à l'association La Récré de Valdu en charge d'organiser le pot de départ de la directrice et de l'institutrice du groupe scolaire Jacques Cros.

Contrat Ecole
A la rentrée scolaire 2022/2023, le contrat de droit privé de Sophie JAURES sera renouvelé, avec deux embauches de contrat PEC : un pour le service technique et un autre pour le groupe scolaire.

Tarifs scolaires Pour la rentrée 2022-2023,

Prix du repas	Prix **majoré** du repas
3.70 €uros	5.55 €uros

Tarif ALAE Quotient Familial	Tarif par heure et par enfant	Tarif **majoré** par heure enfant
De 0 à 499	0.70 €uros	1.05 €uros
De 500 et 1000	0.80 €uros	1.20 €uros
A partir de 1001	0.90 €uros	1.35 €uros

AFFAIRES SOCIALES

Tarif portage repas
A compter du 01er septembre, le prix unitaire du repas portage à domicile sera de **9.00** euros,

QUESTIONS DIVERSES

Manifestations 2022
La MJC a organisé son vide-greniers et l'exposition de peinture le dimanche 03 juillet : La redevance occupation d'un montant de 15€ a été votée.
Bodega du foot : Vendredi 19 aout
Fêtes du village : Samedi 20 au 21 aout

Domaine Public
Le conseil donne autorisation pour organiser la fête des voisins sur le domaine public de la Rue de l'Autan et de l'impasse Pratescou.